PARTOUT, LA CULTURE

POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN CULTURE 2018-2023





La présente publication est accessible dans le site Web du ministère de la Culture et des Communications, à l'adresse suivante : www.partoutlaculture.gouv.qc.ca Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018 Bibliothèque et Archives Canada, 2018

ISBN: 978-2-550-81348-4 (version imprimée)
ISBN: 978-2-550-81349-1 (version PDF)
© Gouvernement du Québec, 2018

PARTOUT, LA CULTURE

POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN CULTURE 2018-2023

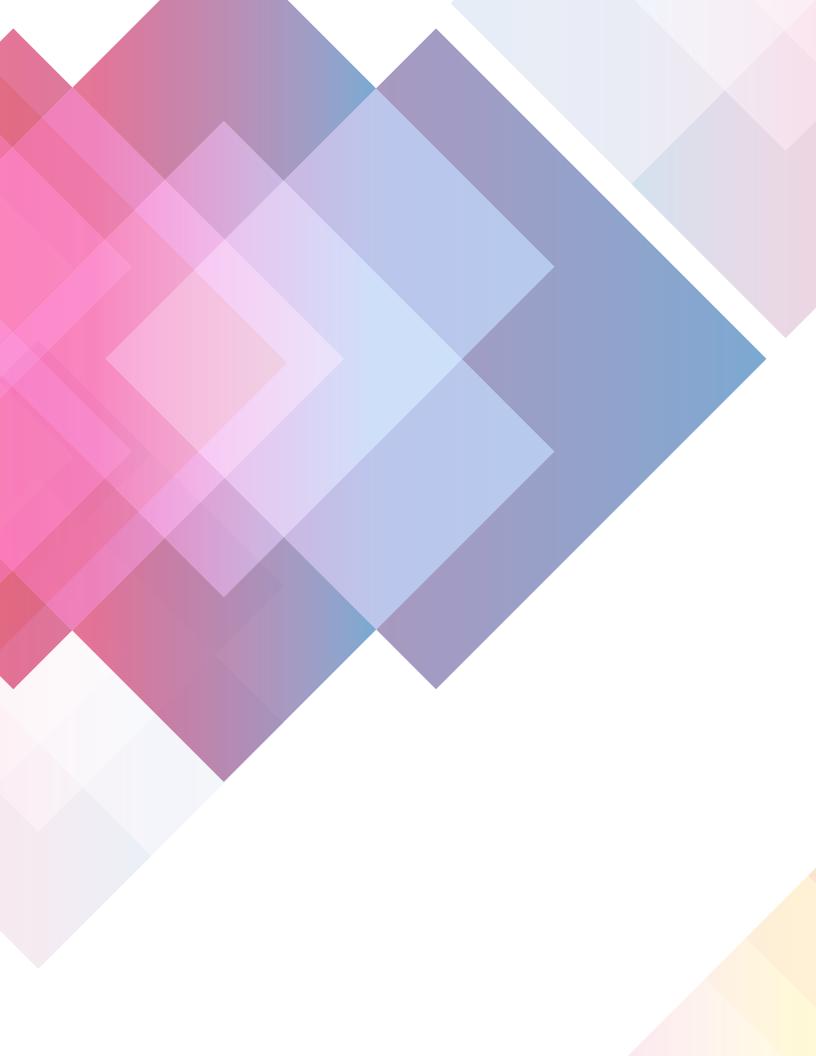


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	
ORIENTATION 1 CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF GRÂCE À LA CULTURE	3
Une vie culturelle en français, participative et engagée	3
L'apport croisé des secteurs culturels, éducatifs et sociaux	5
ORIENTATION 2 FAÇONNER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CRÉATION ET AU RAYONNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE	7
Le déploiement de la création et de la production	7
La diffusion de la culture québécoise et sa notoriété à l'international	8
L'accès équitable à une vie professionnelle gratifiante et évolutive	9
ORIENTATION 3 DYNAMISER LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET LE TERRITOIRE La culture et le patrimoine, éléments fondamentaux de la vitalité du territoire La puissance de l'action locale et régionale	1 ⁻ 11 13
ORIENTATION 4 ACCROÎTRE L'APPORT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS À L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC L'entrepreneuriat culturel et l'originalité des modèles organisationnels La performance sur les marchés nationaux et internationaux Les clés de l'économie numérique	15 15 16 17
ENGAGEMENTS PARTICULIERS À L'ÉGARD DES AUTOCHTONES	18
ÉVALUATION ET SUIVI	19
SYNTHÈSE	20
LISTE DES SIGLES	24



INTRODUCTION

Le Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 accompagne la politique culturelle du Québec *Partout, la culture.* Il est le fruit d'une mobilisation exceptionnelle au sein de l'appareil gouvernemental. En effet, pas moins de 34 ministères et organismes s'engagent à y travailler, de concert avec le ministère de la Culture et des Communications et son réseau de 13 sociétés d'État et d'organismes, pour concrétiser les objectifs énoncés dans la politique culturelle.

Ce plan d'action exprime la vision du gouvernement et établit ses priorités par la proposition d'un premier ensemble de gestes concrets visant à assurer la présence et la vitalité de la culture québécoise partout et au bénéfice de tous. Au cours des cinq prochaines années, près de 600,9 M\$ seront investis pour la mise en œuvre des 41 mesures qui y sont inscrites.

Ces mesures permettront de mieux appuyer les personnes et les organisations qui sont au cœur du dynamisme culturel québécois et de développer de nouveaux réseaux de partenaires dans les sphères sociales, économiques et territoriales. Elles s'inscrivent en complémentarité des actions déjà entreprises par le gouvernement pour stimuler la créativité et l'innovation en culture au Québec.

Dans un contexte où l'offre culturelle est abondante et mondialisée – notamment en ce qui concerne les films, les livres et la musique –, ce plan d'action vise l'atteinte d'objectifs cruciaux pour la culture québécoise : attirer l'attention sur elle et la rendre accessible à tous, pour que chacun puisse découvrir les produits culturels québécois et les apprécier.

Les mesures préconisées ne touchent pas un secteur d'intervention en particulier; elles s'adressent à tous de manière transversale. Des mesures supplémentaires pourront s'ajouter et faire évoluer ce plan au cours des prochaines années.

C'est le ministère de la Culture et des Communications qui coordonne la mise en œuvre et le suivi de ce plan d'action.



ORIENTATION 1 CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF GRÂCE À LA CULTURE

UNE VIE CULTURELLE EN FRANÇAIS, PARTICIPATIVE ET ENGAGÉE

Objectif 1.1 Prendre appui sur la participation à la vie culturelle pour valoriser la langue française

Mesure 1

Centrer l'approche gouvernementale en matière de langue française sur la promotion et la valorisation et sur ses liens indissociables avec la culture

Responsable: MCC

Partenaires: MEES, MTESS, MIDI, OQLF, CSLF, sociétés d'État en culture

Actions prévues :

- renforcement du mandat du Secrétariat à la politique linguistique, qui devient le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française;
- mobilisation des acteurs gouvernementaux, institutionnels, culturels, économiques, sociaux et communautaires;
- mise en place d'un comité interministériel visant à assurer la cohérence et la convergence de l'action gouvernementale en matière de langue;
- conception et mise en œuvre d'un plan d'action interministériel intégré dans le cadre de la Stratégie partenariale de promotion et de valorisation de la langue française;
- rehaussement du soutien financier aux initiatives associées à la promotion et à la valorisation de la langue française dans l'espace public québécois;
- consolidation et renforcement du volet langue dans le cadre des ententes de développement culturel conclues avec les instances municipales;
- déploiement à grande échelle de l'approche de jumelage linguistique auprès de personnes ne connaissant pas ou connaissant peu la langue française;
- intensification des activités de communication visant à promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'espace public.

11,5 M\$

Objectif 1.2 Soutenir une participation culturelle élargie et inclusive

Encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant **Mesure 2** la culture comme outil d'intervention sociale

Responsable: MCC

Partenaires: MEES, MTESS, MSSS, SCF, OPHQ

Actions prévues :

- promotion du loisir culturel comme composante majeure de la culture québécoise;
- soutien financier d'activités de loisir culturel, notamment dans des réseaux s'adressant à des populations ayant moins accès à la culture : jeunes dans les camps de jour, aînés, résidents de CHSLD, personnes handicapées, personnes issues de l'immigration, etc., et ce, en dehors des écoles et des lieux culturels traditionnels;
- offre de programmes de formation et d'accompagnement pour l'intégration de volets culturels à l'offre de services en loisir public : arts visuels et multimédias, danse, généalogie, improvisation théâtrale, slam, etc.;
- création de mécanismes de reconnaissance de l'engagement citoyen bénévole en culture:
- soutien financier de projets visant la santé mentale, l'inclusion sociale et économique, l'éducation populaire et collective, etc.;
- évaluation des effets des activités culturelles dans une optique d'intervention sociale.

10 M\$

Mesure 3

Enrichir l'éventail des activités et des services adaptés aux besoins des personnes handicapées, immigrantes ou en situation de pauvreté qu'offrent les sociétés d'État en culture

Responsables: SPDAM, SGTQ, MCQ, MACM, MNBAQ, BAnQ

Partenaires: MCC, MIDI, OPHQ

Actions prévues :

- achat d'équipement spécialisé et de produits culturels dont le format de diffusion est non standard;
- conception d'animations sur mesure;
- tenue d'activités « hors les murs », dans des lieux publics par exemple;
- adaptation des lieux pour permettre un accès universel lors de la planification de projets de rénovation.

2,5 M\$

Mesure 4

Encourager la tenue d'activités citoyennes collaboratives menant à la diffusion et à la mise en valeur de documents patrimoniaux québécois sur le Web

Responsable: BAnQ Actions prévues :

- mise en ligne de documents faisant partie des collections patrimoniales de BAnQ sur diverses plateformes collaboratives internationales reconnues;
- offre d'activités de formation destinées à la population portant sur l'édition de contenus sur ces plateformes virtuelles.

181.4 k\$

Mesure 5

Offrir aux Québécoises et aux Québécois l'accès gratuit aux musées un dimanche par mois

Responsable: MCC

Action prévue :

instauration d'une mesure de gratuité grâce à une bonification du budget de fonctionnement des musées nationaux et privés soutenus par le Ministère.

5 M\$

Objectif 1.3 Renforcer l'engagement individuel et collectif en culture

Mesure 6 Moderniser le programme Mécénat Placements Culture

Responsable : MCC Actions prévues :

- introduction de facteurs de pondération tenant compte, par exemple, de la taille et de l'emplacement géographique d'un organisme;
- ouverture du programme à des collectes de fonds effectuées par des regroupements d'organismes.

13,8 M\$

Mesure 7 Encourager la philanthropie culturelle par des mesures fiscales

Responsable : MFQ Partenaire : MCC **Actions prévues :**

- prolongation du crédit d'impôt pour un premier don en culture;
- promotion de la philanthropie culturelle auprès des milieux culturels, entre autres par l'offre de formation.

2,5 M\$

L'APPORT CROISÉ DES SECTEURS CULTURELS, ÉDUCATIFS ET SOCIAUX

Objectif 1.4 Amplifier la relation entre la culture et l'éducation

Mesure 8

Conclure une nouvelle alliance culture-éducation-famille



Responsable : MCC Partenaires : MEES, MFA, sociétés d'État en culture

Actions prévues :

- initiation des élèves à des disciplines artistiques qui ne figurent pas dans le Programme de formation de l'école québécoise, comme le cinéma;
- sensibilisation des familles ainsi que des milieux scolaires et de la petite enfance aux bienfaits liés à la pratique d'activités culturelles;
- enrichissement de la formation des enseignants et des éducateurs pour une meilleure intégration de la dimension culturelle à leur pratique professionnelle;
- offre de formation aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels qui désirent optimiser leur intervention en milieu scolaire;
- mise en place d'un chantier collaboratif de recherche pour accroître les connaissances sur la relation des jeunes avec la culture (champs d'intérêt, comportements, freins à l'accès, place et retombées de la culture à l'école, etc.);
- mutualisation et partage des connaissances, des expertises et des projets des sociétés d'État en culture qui sont actives dans la relation culture-éducation-famille.

30,5 M\$

Mesure 9 Améliorer l'offre de sorties et d'activités culturelles dans le parcours éducatif

Responsable : MCC
Partenaires : MEES, MFA
Effets recherchés :

- multiplication des occasions pour les élèves de vivre des expériences culturelles (arts visuels, chant choral, création vidéo, improvisation théâtrale, etc.) en classe, pendant les activités parascolaires ou au service de garde en milieu scolaire;
- augmentation du nombre d'enfants et d'adultes en formation qui accèdent à un éventail diversifié d'activités associées à différents domaines culturels (arts de la scène, littérature, muséologie, etc.), peu importe s'ils fréquentent un centre de la petite enfance, une garderie subventionnée, une école ou un centre d'éducation des adultes:
- accroissement de l'offre d'activités culturelles des collèges et des universités.

Objectif 1.5 Accroître la synergie des secteurs culturels et sociaux

Mesure 10 Soutenir des projets culturels et d'engagement social pour les jeunes Autochtones

Responsable: LOJIQ

Partenaires: CALQ, MCC, SAJ, SAA

Effets recherchés:

- appui à des projets intégrant les jeunes des Premières Nations et des communautés inuites, et à des projets initiés par eux;
- aide au développement de projets de médiation culturelle;
- intégration professionnelle de ces jeunes dans les milieux artistiques, culturels, communautaires et associatifs;
- participation de ces jeunes à des stages, à des formations, à des séjours professionnels et de perfectionnement valorisant la culture comme levier d'intervention sociale.

550 k\$

Mesure 11

Offrir aux personnes immigrantes et aux personnes nouvellement arrivées au Québec un accompagnement en matière de culture dans les bibliothèques municipales

Responsable : MIDI Partenaire : MCC Actions prévues :

- embauche de médiatrices et médiateurs culturels dans les bibliothèques municipales chargés d'animer des séances d'information sur la culture québécoise;
- accompagnement de groupes lors d'activités culturelles;
- mise sur pied et suivi de projets de loisir culturel avec les personnes immigrantes.

450 k\$

ORIENTATION 2

FAÇONNER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CRÉATION ET AU RAYONNEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE

LE DÉPLOIEMENT DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION

- Objectif 2.1 Soutenir une création et une production répondant à de hauts standards de qualité
- Objectif 2.2 Favoriser la diversité des formes d'expression artistique et culturelle
- Mesure 12 Augmenter l'aide gouvernementale destinée à la création et à la production

Responsable : MCC Partenaires : CALQ, SODEC

Effets recherchés:

- amélioration du soutien pour encourager l'excellence, l'innovation, le développement des organismes et des entreprises culturelles ainsi que du soutien pour faciliter le cheminement professionnel des artistes;
- augmentation du montant des bourses et des subventions;
- augmentation du nombre d'artistes boursiers et du nombre d'œuvres subventionnées;
- appui aux nouvelles pratiques artistiques, hybrides ou numériques.

60 M\$

Mesure 13 Réviser la loi constitutive de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)

Responsable : MCC Partenaire : SODEC Effets recherchés :

- actualisation de la mission et des domaines d'intervention de la SODEC;
- amélioration de l'efficacité de ses instances consultatives;
- modernisation de son fonctionnement et de ses programmes;
- accentuation de l'attention accordée aux régions;
- amélioration des services de première ligne destinés aux entreprises culturelles;
- officialisation de son mandat de gestion du patrimoine immobilier.

LA DIFFUSION DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE ET SA NOTORIÉTÉ À L'INTERNATIONAL

Objectif 2.3 Favoriser la diffusion culturelle sur tout le territoire québécois, au Canada et sur la scène internationale

Mesure 14 Augmenter le soutien gouvernemental à la diffusion culturelle au Québec

Responsable : MCC
Partenaires : CALQ, SODEC

Effets recherchés :

- augmentation du montant des bourses et des subventions;
- augmentation du nombre de productions et d'œuvres québécoises, canadiennes et étrangères diffusées sur tout le territoire, et du nombre de spectacles en tournée;
- offre d'une plus grande diversité d'œuvres et de productions québécoises et accès de la population québécoise à un plus grand éventail d'expériences culturelles;
- amélioration de l'efficacité de la distribution et de la promotion des produits culturels dans les domaines du cinéma et de la musique;
- renforcement des activités de développement de public pour les institutions muséales, les médias communautaires, les bibliothèques publiques, les salons du livre ou des métiers d'art, notamment;
- élargissement des connaissances sur les meilleures pratiques de promotion et de développement de public, notamment dans l'univers numérique.

52 M\$

Objectif 2.4 Accroître l'influence du Québec en matière de culture et la coopération avec ses partenaires internationaux

Mesure 15 Renforcer les actions de coopération et accroître la présence du Québec aux forums internationaux

Responsable: MCC

Partenaires : MRIF, MESI, sociétés d'État en culture et organismes du secteur de la langue française

Actions prévues :

- conclusion de partenariats, signature de nouvelles ententes bilatérales de coopération et ajout d'un volet culturel à certaines ententes de coopération déjà existantes;
- promotion de la diversité des expressions culturelles, en collaboration notamment avec les pays en développement de la Francophonie;
- consolidation de l'engagement du Québec auprès de ses partenaires de la Francophonie et de son rôle en matière de culture au sein de l'UNESCO;
- renforcement de la coopération au sein de la Francophonie en vue d'accroître la visibilité des contenus culturels francophones dans l'univers numérique, en incluant TV5.

11,5 M\$

L'ACCÈS ÉQUITABLE À UNE VIE PROFESSIONNELLE GRATIFIANTE ET ÉVOLUTI<mark>VE</mark>

Objectif 2.5 Améliorer les conditions socioéconomiques des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels

Mesure 16

Mettre en œuvre des solutions concrètes à la problématique de l'emploi, de la rémunération et de la protection sociale des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels

Responsable: MCC

Partenaires: CALQ, SODEC, MTESS, CNESST, OCCQ, CCQ, SCF

Actions prévues à court terme :

- révision des deux lois sur le statut de l'artiste;
- conclusion d'une entente avec la CNESST pour protéger les artistes du cirque lors de leurs entraînements;
- création d'un guichet unique d'aide et d'accompagnement pour les victimes d'agressions sexuelles et de harcèlement;
- offre de formation pour sensibiliser l'ensemble du secteur culturel québécois à la prévention des agressions sexuelles et du harcèlement;
- mise en œuvre de services d'accompagnement pour faciliter la transition de carrière des artistes des arts de la scène (danse, cirque, théâtre et musique).

Autres actions prévues :

- amélioration de la connaissance des conditions socioéconomiques des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels;
- examen de moyens pour améliorer l'accès des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels à un régime de retraite, à des assurances collectives et à des mesures fiscales adaptées à leur réalité;
- obtention d'une reconnaissance des métiers traditionnels dans le domaine du bâtiment par l'industrie de la construction et élaboration d'un programme de formation pour assurer la transmission des savoir-faire liés au patrimoine bâti.

5 M\$

Objectif 2.6

Offrir aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels l'accès à un continuum cohérent de formation professionnelle et de perfectionnement

Mesure 17

Bonifier l'accès des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels à la formation

Responsable : MCC

Partenaires: MTESS, MEES, CPMT, CMADQ, CALQ

Actions prévues :

- examen de l'ensemble de la formation artistique disponible au Québec dans la perspective d'en améliorer la cohérence et l'accessibilité, et création d'un répertoire unifié de l'offre;
- révision du Plan national de formation en métiers d'art;
- création d'un pôle d'excellence en art et créativité numérique regroupant les réseaux de l'enseignement, de la recherche et de la culture ainsi que les entreprises créatives;
- actualisation de l'engagement tripartite MCC-MTESS-CPMT pour assurer la présence de formation continue en culture partout au Québec (Stratégie nationale de la main-d'œuvre);
- bonification du soutien accordé au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, à l'École nationale de l'humour et à l'École nationale de cirque.

14,3 M\$

Objectif 2.7 Assurer une meilleure inclusion de tous les talents

Mesure 18 Mettre en place des actions visant l'égalité entre les femmes et les hommes et l'équité dans le secteur culturel

Responsables : MCC, sociétés d'État en culture Partenaires : MIDI, MTESS, SCF, OPHQ

Actions prévues :

- analyse des facteurs et des situations d'exclusion dans les différents métiers du secteur culturel;
- détermination et mise en place d'interventions prioritaires pour améliorer l'accès de toutes et tous aux services, aux programmes, aux emplois, aux réseaux et aux structures décisionnelles en culture, en incluant la représentation dans les espaces médiatiques et audiovisuels;
- analyse des meilleures pratiques et de leurs retombées sur certains groupes sociaux au sein du secteur culturel, notamment les femmes, les personnes issues de la diversité, les artistes, les travailleuses et travailleurs culturels vivant avec un handicap, ainsi que sur la relève.

ORIENTATION 3

DYNAMISER LA RELATION ENTRE LA CULTURE ET LE TERRITOIRE



Objectif 3.1 Améliorer la qualité des milieux de vie grâce à la culture

Mesure 19 Doter le Québec d'une stratégie gouvernementale en architecture

Responsable: MCC

Partenaires: MEES, MSSS, MAMOT, MERN, SQI, CT, CCNQ, CALQ, MTMDET, SHQ

Effets recherchés:

- reconnaissance de la valeur de l'architecture dans la création de milieux de vie de qualité;
- stimulation de l'excellence, de la créativité et de l'innovation en architecture et en design urbain;
- adoption de pratiques exemplaires dans les projets menés par l'État et mise en place de mesures incitatives en ce sens dans les projets qu'il subventionne;
- mise en valeur des savoir-faire et des matériaux québécois;
- qualité et durabilité des constructions.

100 k\$

Mesure 20 Améliorer l'attribution du financement public aux festivals et événements en culture

Responsable : MCC

Partenaires : CALQ, SODEC

Effets recherchés:

- amélioration de l'adéquation entre la date d'octroi du financement public et la date de la tenue d'activités en culture;
- simplification du travail des organisations culturelles par la signature d'ententes pluriannuelles.

14,6 M\$

Mesure 21

Favoriser la mise en valeur des composantes culturelles dans les démarches de planification du milieu municipal en matière d'aménagement du territoire

Responsable : MAMOT Partenaire : MCC Actions prévues :

- diffusion d'outils d'accompagnement destinés au milieu municipal pour faciliter l'intégration des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement culturel du territoire;
- accompagnement des MRC pour assurer une meilleure prise en compte des composantes culturelles: paysage, patrimoine bâti, architecture, espace public et art public, en collaboration avec les différents ministères et organismes concernés.

Mesure 22

Soutenir le développement des entreprises œuvrant en agrotourisme et en tourisme gourmand dont les activités contribuent à mettre en valeur l'identité culinaire québécoise

Responsable : MAPAQ Partenaires : MCC, MTO Effets recherchés :

- accroissement de l'offre en agrotourisme et en tourisme gourmand mettant en valeur l'identité culinaire québécoise;
- contribution au positionnement de l'identité culinaire québécoise dans l'offre touristique globale;
- mise en valeur de l'identité culinaire québécoise auprès des consommateurs.

Objectif 3.2 Miser sur le plein potentiel du patrimoine culturel

Mesure 23

Bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois pour améliorer le soutien à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission de ce patrimoine

Responsable: MCC

Partenaires: MFQ, MEES, MDDELCC, MFFP, MTO, MAPAQ, MAMOT, SAA, CALQ, SODEC, MCQ

Actions prévues :

- investissements pour la restauration d'immeubles patrimoniaux;
- production d'études et d'inventaires, tenue d'activités de diffusion, de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine culturel;
- conception et renouvellement des expositions permanentes dans les institutions muséales:
- planification des désignations d'importants éléments du patrimoine immatériel de la culture québécoise et interventions ciblées pour accompagner ces désignations;
- soutien à la formation en musique et en danse traditionnelles grâce à une enveloppe budgétaire spécifique;
- adoption de mesures particulières concernant les pratiques culturelles traditionnelles autochtones.

35,5 M\$

Mesure 24

Soutenir les communautés qui se mobilisent en faveur de la protection, de la transmission et de la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux

Responsables: MCC, CPCQ

Actions prévues :

- bonification de l'aide financière consacrée à la conservation du patrimoine culturel à caractère religieux dans toutes les régions du Québec;
- élaboration d'une stratégie de protection des biens mobiliers à caractère religieux;
- recherche d'approches facilitant la conversion de lieux de culte désacralisés ou désaffectés, en particulier les immeubles patrimoniaux protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

25 M\$

Mesure 25

Agir de manière exemplaire dans la gestion du patrimoine culturel de l'Etat

Responsable: MCC

Partenaires: MEES, MAMOT, MDDELCC, MERN, MSSS, MJQ, MFFP, MTMDET, CCNQ, SEPAQ, SQI, SODEC, BAnQ, CPCQ, MNBAQ, MACM, MCQ, Commission de toponymie

Actions prévues :

- recours aux meilleures pratiques pour assurer la transmission des éléments de la mémoire collective et de l'identité québécoise aux générations futures;
- établissement d'une directive gouvernementale concernant la préservation, la restauration et la réhabilitation des immeubles de l'État, en fonction de leur valeur patrimoniale, en cohérence avec la vision de la gestion immobilière du gouvernement du Québec pour la période 2018-2023;
- adaptation des infrastructures pour assurer la conservation des collections des musées nationaux;
- réalisation d'un projet majeur concernant la gestion des collections archéologiques dans la capitale nationale.

Mesure 26



Mettre en œuvre une stratégie de commémoration

Responsable: MCC

Partenaires: Commission de toponymie, SAA

Actions prévues :

- définition de principes et d'orientations permettant de structurer les activités de commémoration sur le territoire du Québec;
- prise en compte de la toponymie, notamment autochtone, dans les activités de commémoration;
- coordination des activités de commémoration du gouvernement du Québec.

LA PUISSANCE DE L'ACTION LOCALE ET RÉGIONALE

Objectif 3.3 Prendre en compte la diversité des régions

Mesure 27

Tirer profit d'une meilleure coordination des services gouvernementaux en culture, en communications et en langue française qui sont offerts dans toutes les régions

Responsable: MCC

Partenaires: CALQ, SODEC, BAnQ, CMADQ, OQLF, STQ

Effets recherchés:

- optimisation de la connaissance et de l'utilisation des services gouvernementaux en culture, en communications et en langue française;
- diffusion de renseignements sur l'ensemble des services gouvernementaux et accompagnement en matière de développement culturel;
- synergie et coordination efficace des interventions gouvernementales.

Objectif 3.4 Prendre appui sur les initiatives culturelles des municipalités, des municipalités régionales de comté et des Autochtones

Mesure 28



Établir un nouveau partenariat avec les gouvernements de proximité en matière de culture et de langue

Responsables : MCC, CALQ Partenaire : MAMOT Actions prévues :

- bonification du budget disponible pour la conclusion d'ententes, y compris avec les communautés autochtones:
- publication d'un nouveau cadre de référence et d'un nouveau guide d'élaboration d'une politique culturelle municipale;
- évaluation de la possibilité de déléguer aux MRC certains pouvoirs qui sont détenus par des municipalités en matière de patrimoine.

28 M\$

Objectif 3.4.1 Renforcer le rôle culturel de Québec, capitale nationale

Mesure 29 Contribuer au positionnement de Québec comme ville créative de l'UNESCO

Responsable: MCC

Partenaires: MTO, MRIF, SCN, sociétés d'État en culture

Effets recherchés :

- rayonnement national et international de la ville de Québec comme capitale culturelle;
- appropriation, par les citoyens et le milieu littéraire, de la désignation de Québec comme ville créative de littérature par l'UNESCO;
- multiplication des initiatives de maillage entre le numérique en culture, le patrimoine et les arts vivants dans une perspective de développement économique et d'aménagement culturel du territoire.

1 M\$

Mesure 30 Appuyer l'essor de grandes institutions culturelles de la capitale nationale

Responsable : MCC Action prévue :

 bonification ponctuelle du soutien financier accordé au Musée national des beaux-arts du Québec, au Musée de la civilisation, à la Société du Grand Théâtre de Québec, à l'Orchestre symphonique de Québec et au Capitole de Québec.

24,2 M\$

Mesure 31 Soutenir la Ville de Québec dans sa volonté de diversifier et de bonifier son offre d'événements de grande envergure

Responsable : SCN Action prévue :

- prolongation du Fonds pour les grands événements.

5 M\$

Objectif 3.4.2 Miser sur l'énergie culturelle de Montréal, métropole du Québec

Mesure 32 Renforcer la reconnaissance de Montréal comme chef de file en créativité numérique

Responsable: MCC

Partenaires : SRM, MESI, MRIF, sociétés d'État en culture

Actions prévues :

- soutien à la réalisation de projets renforçant les maillages entre le milieu artistique, les industries et le milieu scientifique;
- soutien de projets qui font rayonner la créativité numérique montréalaise et qui suscitent l'interaction avec les citoyens;
- soutien d'initiatives collectives de partage d'expertise, de mise en commun des ressources, de mise en valeur des talents et de diffusion des œuvres numériques ici et à l'étranger.

1 M\$

Mesure 33 Appuyer l'essor de grandes institutions culturelles de la métropole

Responsable : MCC
Action prévue :

 bonification ponctuelle du soutien financier accordé au Musée d'art contemporain de Montréal, au Musée des beaux-arts de Montréal, au Musée McCord Stewart, à l'Orchestre Métropolitain et à l'Orchestre symphonique de Montréal.

38,5 M\$

Mesure 34 Favoriser l'inclusion de mesures culturelles dans les plans d'action des municipalités et des municipalités régionales de comté engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et faciliter leur réalisation

Responsable : MFA
Partenaires : MAMOT, MCC

- L'objectif est de répertorier et de promouvoir les bonnes pratiques des municipalités et des MRC en démarche MADA en matière de participation des aînés à une vie culturelle diversifiée.
- De plus, le ministère de la Famille, en collaboration avec le MAMOT, entend poursuivre le soutien à la réalisation de petits projets d'infrastructures, incluant ceux facilitant la tenue d'activités culturelles destinées aux aînés, pour renforcer l'engagement des municipalités et MRC en cette matière.

ORIENTATION 4

ACCROÎTRE L'APPORT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS À L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET L'ORIGINALITÉ DES MODÈLES ORGANISATIONNELS

Objectif 4.1 Créer des conditions propices à l'éclosion et au développement de l'entrepreneuriat culturel

Mesure 35

Poursuivre la défense des intérêts du Québec en matière de culture et de langue auprès du gouvernement fédéral

Responsable: MCC Partenaires: MRIF, SQRC Actions prévues :

- valorisation de la spécificité de l'environnement culturel québécois, en particulier au regard du statut de la langue française, dans le contexte de la révision de la Loi sur la radiodiffusion et de la Loi sur les télécommunications;
- participation importante au processus d'examen parlementaire de la Loi sur le droit d'auteur afin de favoriser une rémunération juste et équitable des créateurs et ayants droit;
- interventions auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes - entre autres lors du processus d'examen des nouveaux modèles de distribution de programmation - afin d'assurer l'épanouissement des créateurs et des industries culturelles québécoises dans l'environnement numérique;
- affirmation des positions québécoises dans les forums internationaux, en cohérence avec la Politique internationale du Québec, y compris dans les enceintes commerciales, pour défendre la diversité des expressions culturelles et préserver la capacité du gouvernement du Québec d'adopter et de mettre en œuvre ses propres lois, règlements, politiques et mesures en matière de culture.

Mesure 36 Assurer l'efficacité et l'équité du système fiscal pour les industries culturelles

Responsable: MFQ Partenaires: MCC, SODEC

- Actions prévues :
- création et promotion de mesures fiscales équitables qui favorisent le développement des industries culturelles du Québec, notamment en ce qui a trait au commerce électronique en culture;
- bonification du crédit d'impôt pour le doublage de films;
- bonification du crédit d'impôt pour la production d'événements ou d'environnements multimédias présentés à l'extérieur du Québec;
- élargissement aux plateformes numériques du crédit d'impôt pour la production cinématographique ou télévisuelle québécoise;
- instauration d'un crédit d'impôt pour appuyer la transformation numérique des entreprises de la presse d'information écrite.

80,3 M\$

Mesure 37 Soutenir le développement de l'entrepreneuriat culturel à l'ère numérique

Responsable : SODEC Partenaire : MCC Actions prévues :

- adaptation du soutien aux différents stades d'évolution des entreprises culturelles, en incluant la diversification des activités;
- aide pour l'adaptation des entreprises culturelles aux nouvelles technologies;
- appui aux entreprises culturelles pour la tenue d'activités, notamment celles liées à l'accueil de nouvelles clientèles;
- financement des entreprises culturelles à leurs différents stades de développement, notamment par un ajout de 30 M\$ à la banque d'affaires;
- stimulation de l'entrepreneuriat culturel partout au Québec, plus particulièrement auprès de la relève entrepreneuriale.

45 M\$

Objectif 4.2 Encourager les approches transversales et le partenariat entre les organisations

Mesure 38

Faire rayonner les entreprises exemplaires qui misent sur la culture comme levier de développement économique et de responsabilité sociale

Responsable : MESI Partenaire : MCC Actions prévues :

- recensement, en dehors du domaine culturel, d'entreprises répondant à ces critères;
- constitution d'un répertoire fonctionnel sur le Web pour la mise en valeur et la promotion des entreprises sélectionnées.

155 k\$

LA PERFORMANCE SUR LES MARCHÉS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Objectif 4.3 Maximiser l'exploitation du marché intérieur

Mesure 39

Accroître la diffusion de contenus culturels francophones

Responsable : STQ

Effets recherchés:

- bonification de l'offre de contenus sur le site telequebec.tv;
- amélioration des capacités technologiques du site telequebec.tv;
- accessibilité technologique adaptée aux habitudes de consommation de la population québécoise;
- positionnement du site telequebec.tv à la hauteur de ses principaux concurrents.

13,7 M\$

Objectif 4.4 Soutenir les artistes ainsi que les entreprises et organismes culturels dans leurs actions de développement de marchés internationaux

Mesure 40

Stimuler l'exportation, le rayonnement et la découvrabilité des œuvres ainsi que des productions culturelles québécoises

Responsable: MCC

Partenaires: MRIF (siège et réseau), MESI, LOJIQ, SODEC, CALQ, MACM, MNBAQ, MCQ, STQ, IQ
Actions prévues:

- renforcement du soutien aux tournées ainsi qu'à la diffusion et à l'exportation des productions culturelles québécoises;
- augmentation du soutien à la mobilité hors Québec des artistes et des entreprises et organismes culturels;
- création de vitrines culturelles et accentuation des présences collectives à l'étranger, notamment grâce à un nouveau fonds interministériel visant des territoires ciblés;
- dotation d'une enveloppe d'aide à la coproduction internationale;
- soutien à des projets de traduction;
- renforcement des services offerts aux milieux culturels par les représentations du Québec à l'étranger;
- financement de l'acquisition de droits pour une diffusion multiplateforme provinciale, nationale et internationale de contenus culturels;
- aménagement de nouvelles installations et acquisition d'équipement à la Délégation générale du Québec à Paris pour permettre une promotion plus efficace de la créativité, de la culture, du savoir et de la spécificité du Québec, et en renforcer l'attractivité (investissement du MRIF).

14 M\$

LES CLÉS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Objectif 4.5 Accroître les compétences numériques

Objectif 4.6 Améliorer les connaissances et la maîtrise des données

Mesure 41

Bonifier et prolonger le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ)



Responsable : MCC

Actions prévues :

- accroissement de la présence des contenus culturels et patrimoniaux québécois dans l'espace numérique;
- élaboration d'une stratégie de visibilité, de découvrabilité et de promotion des contenus culturels québécois francophones sur les réseaux numériques;
- accompagnement du secteur culturel dans son appropriation du numérique;
- soutien à des projets de mutualisation des connaissances, des données et des ressources dans le réseau de la culture;
- appui à la médiation et à la participation à la culture, notamment des jeunes, grâce aux outils et aux pratiques numériques.

15 M\$

ENGAGEMENTS PARTICULIERS À L'ÉGARD DES AUTOCHTONES

Les principales mesures visant à répondre aux engagements particuliers à l'égard des Autochtones inscrits dans la politique culturelle du Québec Partout, la culture ont été intégrées au Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022. Ce plan énonce, dans son deuxième axe, les actions qu'entend prendre le gouvernement relativement à la promotion des cultures et des langues autochtones. Ces mesures sont principalement sous la responsabilité du MCC.

16,19 M\$

En voici un extrait :

Favoriser la contribution des Premières Nations et des Inuits au dynamisme culturel du Québec

- Augmenter le nombre d'ententes de développement culturel et renforcer celles qui sont en place
- Mettre en place un mécanisme permanent de collaboration et de concertation en matière de culture au sein des Premières Nations et des collectivités inuites
- Mettre en place un programme de formation et d'embauche d'agents de développement culturel dans les communautés
- Mettre en œuvre une stratégie de valorisation du patrimoine d'intérêt pour les Autochtones
- Favoriser la présence des cultures et des arts autochtones dans l'espace public
- Mettre en place un programme d'aide aux entreprises culturelles autochtones, notamment des secteurs de l'artisanat et des métiers d'art
- Mettre en place un programme d'aide financière aux artistes et aux artisans autochtones
- Soutenir des projets culturels auprès des jeunes d'âge scolaire

Valoriser les langues autochtones comme vecteur essentiel du développement des sociétés autochtones

- Accroître le soutien au secteur des communications (notamment aux radios communautaires) et à la création de contenus originaux dans les communautés autochtones
- Élaborer des programmes de soutien aux langues autochtones, en collaboration avec le gouvernement fédéral
- Adopter une déclaration nationale sur les langues autochtones qui affirme la place particulière qu'elles occupent au Québec
- Rendre disponible de la littérature jeunesse en langues autochtones (mesure sous la responsabilité du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur).

Source: Faire plus, faire mieux. Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022, Secrétariat aux affaires autochtones, juin 2017.

ÉVALUATION ET SUIVI

et sur les hommes.

La mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 repose sur une vision partagée et une action concertée de plusieurs acteurs. Le ministère de la Culture et des Communications est responsable de la coordination de la mise en œuvre de la politique culturelle du Québec *Partout, la culture* et du présent plan d'action, qui y est étroitement associé. Un mécanisme sera mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation du plan d'action et pour en déterminer les modalités et l'échéancier. De plus, ce mécanisme prévoira la collaboration des

ministères, sociétés d'État et organismes responsables des mesures du plan d'action.

Ce plan d'action a été soumis à une analyse différenciée selon les sexes (ADS). Des indicateurs spécifiques permettront de suivre les effets distincts de certaines de ses mesures sur les femmes

SYNTHÈSE

ORIENTATION 1 CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF GRÂCE À LA CULTURE 112 M\$

UNE VIE CULTURELLE EN FRANÇAIS, PARTICIPATIVE ET ENGAGÉE

Mesure 1	Centrer l'approche gouvernementale en matière de langue française sur la promotion et la valorisation et sur ses liens indissociables avec la culture	
V	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MTESS, MIDI, OQLF, CSLF, sociétés d'État en culture	11,5 M\$
Objectif 1.2	Soutenir une participation culturelle élargie et inclusive	
Mesure 2	Encourager la pratique du loisir culturel et les initiatives utilisant la culture comme outil d'intervention sociale	
	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MTESS, MSSS, SCF, OPHQ	10 M\$
Mesure 3	Enrichir l'éventail des activités et des services adaptés aux besoins des personnes handicapées immigrantes ou en situation de pauvreté qu'offrent les sociétés d'État en culture	,
	Responsables: SPDAM, SGTQ, MCQ, MACM, MNBAQ, BAnQ Partenaires: MCC, MIDI, OPHQ	2,5 M\$
Mesure 4	Encourager la tenue d'activités citoyennes collaboratives menant à la diffusion et à la mise en valeur de documents patrimoniaux québécois sur le Web	
	Responsable : BAnQ	181,4 k\$
Mesure 5	Offrir aux Québécoises et aux Québécois l'accès gratuit aux musées un dimanche par mois	
	Responsable : MCC	5 M\$
Objectif 1.3	Renforcer l'engagement individuel et collectif en culture	
Mesure 6	Moderniser le programme Mécénat Placements Culture	
	Responsable : MCC	13,8 M\$
Mesure 7	Encourager la philanthropie culturelle par des mesures fiscales	
	Responsable : MFQ Partenaire : MCC	2,5 M\$
PPORT CRO	ISÉ DES SECTEURS CULTURELS, ÉDUCATIFS ET SOCIAUX	
Objectif 1.4	Amplifier la relation entre la culture et l'éducation	
Mesure 8	Conclure une nouvelle alliance culture-éducation-famille	
IF)	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MFA, sociétés d'État en culture	30,5 M\$
Mesure 9	Améliorer l'offre de sorties et d'activités culturelles dans le parcours éducatif	
	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MFA	35 M\$
Objectif 1.5	Accroître la synergie des secteurs culturels et sociaux	
Objectif 1.5 Mesure 10	Accroître la synergie des secteurs culturels et sociaux Soutenir des projets culturels et d'engagement social pour les jeunes Autochtones	
		550 k\$
	Soutenir des projets culturels et d'engagement social pour les jeunes Autochtones	550 k\$

ORIENTATION 2 FAÇONNER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À LA CRÉATION ET AU RAYONNEMENT **DES ARTS ET DE LA CULTURE**

142,8 M\$

LE DÉPLOIEMENT DE LA CRÉATION ET DE LA PRODUCTION

Objectif 2.1	Soutenir une création	on et une production répondant à de hauts standards de qualité		
Objectif 2.2 Favoriser la diversité des formes d'expression artistique et culturelle				
Mesure 12	Augmenter l'aide gouvernementale destinée à la création et à la production			
	Responsable : MCC	Partenaires : CALQ, SODEC	60 M\$	
Mesure 13	Réviser la loi constitutive de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)			
	Responsable : MCC	Partenaire : SODEC		
A DIFFUSION	DE LA CULTURE QU	ÉBÉCOISE ET SA NOTORIÉTÉ À L'INTERNATIONAL		
Objectif 2.3	Favoriser la diffusio scène international	n culturelle sur tout le territoire québécois, au Canada et sur la e		

LA

Objectif 2.3	Favoriser la diffusion culturelle sur tout le territoire québécois, au Canada et sur la scène internationale		
Mesure 14	Augmenter le soutien gouvernemental à la diffusion culturelle au Québec		
	Responsable : MCC Partenaires : CALQ, SODEC	52 M\$	
Objectif 2.4	Accroître l'influence du Québec en matière de culture et la coopération a <mark>vec ses</mark> partenaires internationaux		
Mesure 15	Renforcer les actions de coopération et accroître la présence du Québec aux forums internationaux		
	Responsable : MCC Partenaires : MRIF. MESI, sociétés d'État en culture et organismes du secteur de la langue française	11.5 M\$	

L'ACCÈS ÉQUITABLE À UNE VIE PROFESSIONNELLE GRATIFIANTE ET ÉVOLUTIVE

Objectif 2.5	Améliorer les condit travailleuses et trav	•	s des artistes professionnels et des	
Mesure 16	Mettre en œuvre des solutions concrètes à la problématique de l'emploi, de la rémunération et de la protection sociale des artistes professionnels et des travailleuses et travailleurs culturels			
	Responsable : MCC	Partenaires : CALQ, SC	DEC, MTESS, CNESST, OCCQ, CCQ, SCF	5 M\$
Objectif 2.6	Offrir aux artistes et aux travailleuses et travailleurs culturels l'accès à un continuum cohérent de formation professionnelle et de perfectionnement			
Mesure 17	Bonifier l'accès des artistes et des travailleuses et travailleurs culturels à la formation			
	Responsable : MCC	Partenaires : MTESS, N	IEES, CPMT, CMADQ, CALQ	14,3 M\$
Objectif 2.7	Assurer une meilleure inclusion de tous les talents			
Mesure 18	Mettre en place des act secteur culturel	ons visant l'égalité entre	les femmes et les hommes et l'équité dans le	
	Responsables : MCC, so	ciétés d'État en culture	Partenaires : MIDI, MTESS, SCF, OPHQ	

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE, ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DE LA VITALITÉ DU TERRITOIRE

Objectif 3.1	Améliorer la qualité des milieux de vie grâce à la culture	
Mesure 19	Doter le Québec d'une stratégie gouvernementale en architecture	
	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MSSS, MAMOT, MERN, SQI, CT, CCNQ, CALQ, MTMDET, SHQ	100 k\$
Mesure 20	Améliorer l'attribution du financement public aux festivals et événements en culture	
	Responsable : MCC Partenaires : CALQ, SODEC	14,6 M\$
Mesure 21	Favoriser la mise en valeur des composantes culturelles dans les démarches de planification du milieu municipal en matière d'aménagement du territoire	
	Responsable : MAMOT Partenaire : MCC	
Mesure 22	Soutenir le développement des entreprises œuvrant en agrotourisme et en tourisme gourmand dont les activités contribuent à mettre en valeur l'identité culinaire québécoise	
	Responsable : MAPAQ Partenaires : MCC, MTO	
Objectif 3.2	Miser sur le plein potentiel du patrimoine culturel	
Mesure 23	Bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois pour améliorer le soutien à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission de ce patrimoine	
	Responsable : MCC Partenaires : MFQ, MEES, MDDELCC, MFFP, MTO, MAPAQ, MAMOT, SAA, CALQ, SODEC, MCQ	35,5 M\$
Mesure 24	Soutenir les communautés qui se mobilisent en faveur de la protection, de la transmission et de la mise en valeur du patrimoine culturel à caractère religieux	
	Responsables : MCC, CPCQ	25 M\$
Mesure 25	Agir de manière exemplaire dans la gestion du patrimoine culturel de l'État	
	Responsable : MCC Partenaires : MEES, MAMOT, MDDELCC, MERN, MSSS, MJQ, MFFP, MTMDET, CCNQ, SEPAQ, SQI, SODEC, BAnQ, CPCQ, MNBAQ, MACM, MCQ, Commission de toponymie	5 M\$
Mesure 26	Mettre en œuvre une stratégie de commémoration	
(F)	Responsable : MCC Partenaires : Commission de toponymie, SAA	

LA PUISSANCE DE L'ACTION LOCALE ET RÉGIONALE

Objectif 3.3	Prendre en compte la diversité des régions	
Mesure 27	Tirer profit d'une meilleure coordination des services gouvernementaux en culture, en communications et en langue française qui sont offerts dans toutes les régions	
	Responsable : MCC Partenaires : CALQ, SODEC, BAnQ, CMADQ, OQLF, STQ	
Objectif 3.4	Prendre appui sur les initiatives culturelles des municipalités, des municipalités régionales de comté et des Autochtones	
Mesure 28	Établir un nouveau partenariat avec les gouvernements de proximité en matière de culture et de langue	
	Responsables : MCC, CALQ Partenaire : MAMOT	28 M\$
Objectif 3.4.1	Renforcer le rôle culturel de Québec, capitale nationale	
Mesure 29	Contribuer au positionnement de Québec comme ville créative de l'UNESCO	
	Responsable : MCC Partenaires : MTO, MRIF, SCN, sociétés d'État en culture	1 M\$
Mesure 30	Appuyer l'essor de grandes institutions culturelles de la capitale nationale	
	Responsable : MCC	24,2 M\$
Mesure 31	Soutenir la Ville de Québec dans sa volonté de diversifier et de bonifier son offre d'événements de grande envergure	
	Responsable : SCN	5 M\$

Objectif 3.4.2	Miser sur l'énergie culturelle de Montréal, métropole du Québec	
Mesure 32	Renforcer la reconnaissance de Montréal comme chef de file en créativité numérique	
	Responsable : MCC Partenaires : SRM, MESI, MRIF, sociétés d'État en culture	1 M\$
Mesure 33	Appuyer l'essor de grandes institutions culturelles de la métropole	
	Responsable: MCC	38,5 M\$
Mesure 34	Favoriser l'inclusion de mesures culturelles dans les plans d'action des municipalités et des municipalités régionales de comté engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et faciliter leur réalisation	
	Responsable : MFA Partenaires : MAMOT, MCC	

ORIENTATION 4 ACCROÎTRE L'APPORT DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS À L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC

168,2 M\$

L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET L'ORIGINALITÉ DES MODÈLES ORGANISATIONNELS

Objectif 4.1	Créer des conditions de l'entrepreneuriat	propices à l'éclosion et au développement culturel			
Mesure 35	Poursuivre la défense d du gouvernement fédéra	es intérêts du Québec en matière de culture et de langue auprès al			
7	Responsable : MCC	Partenaires : MRIF, SQRC			
Mesure 36	Assurer l'efficacité et l'é	quité du système fiscal pour les industries culturelles			
	Responsable : MFQ	Partenaires : MCC, SODEC	80,3 M\$		
Mesure 37	Soutenir le développement de l'entrepreneuriat culturel à l'ère numérique				
	Responsable : SODEC	Partenaire : MCC	45 M\$		
Objectif 4.2	Encourager les appro	oches transversales et le partenariat entre les organisations			
Mesure 38	-	prises exemplaires qui misent sur la culture comme levier nomique et de responsabilité sociale			
	Responsable : MESI	Partenaire : MCC	155 k\$		

LA PERFORMANCE SUR LES MARCHÉS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Objectif 4.3	Maximiser l'exploitation du marché intérieur		
Mesure 39	Accroître la diffusion de contenus culturels francophones		
IF .	Responsable : STQ	13,7 M\$	
Objectif 4.4	Soutenir les artistes ainsi que les entreprises et organismes culturels dans leurs actions de développement de marchés internationaux		
Mesure 40	Stimuler l'exportation, le rayonnement et la découvrabilité des œuvres ainsi que des productions culturelles québécoises	5	
	Responsable : MCC Partenaires : MRIF (siège et réseau), MESI, LOJIQ, SODEC, CALQ, MACM, MNBAQ, MCQ, STQ, IQ	14 M\$	

LES CLÉS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Objectif 4.5	Accroître les compétences numériques	
Objectif 4.6	Améliorer les connaissances et la maîtrise des données	
Mesure 41	Bonifier et prolonger le Plan culturel numérique du Québec (PCNQ)	
II.	Responsable : MCC	15 M\$

GRAND TOTAL: 600,9 M\$

LISTE DES SIGLES

MINISTÈRES ET ORGANISMES PARTENAIRES

CCNQ Commission de la capitale nationale du Québec CCQ Commission de la construction du Québec **CNESST** Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail **CPCQ** Conseil du patrimoine culturel du Québec **CPMT** Commission des partenaires du marché du travail СТ Conseil du trésor IQ Investissement Québec LOJIQ Les Offices jeunesse internationaux du Québec MAMOT Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire MAPAQ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation MCC Ministère de la Culture et des Communications **MDDELCC** Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

MEES Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles MERN Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation MESI

Ministère de la Famille

MFFP Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

MFQ Ministère des Finances

MIDI Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

M.IQ Ministère de la Justice

MRC Municipalité régionale de comté

MRIF Ministère des Relations internationales et

de la Francophonie

MSSS Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTESS Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MTMDET Ministère des Transports, de la Mobilité durable et

de l'Électrification des transports

МТО Ministère du Tourisme

occq Observatoire de la culture et des communications

du Québec

OPHQ Office des personnes handicapées du Québec

SAA Secrétariat aux affaires autochtones

SAJ Secrétariat à la jeunesse

SCF Secrétariat à la condition féminine SCN Secrétariat à la Capitale-Nationale

SEPAG Société des établissements de plein air du Québec

SHQ Société d'habitation du Québec

SQI Société québécoise des infrastructures

SQRC Secrétariat du Québec aux relations canadiennes

SRM Secrétariat à la région métropolitaine

SOCIÉTÉS D'ÉTAT EN CULTURE

BAnQ Bibliothèque et Archives nationales du Québec CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec

CMADQ Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

MACM Musée d'art contemporain de Montréal

MCQ Musée de la civilisation

MNBAQ Musée national des beaux-arts du Québec Société du Grand Théâtre de Québec SGTQ

SODEC Société de développement des entreprises culturelles

SPDAM Société de la Place des Arts de Montréal STQ Société de télédiffusion du Québec

ORGANISMES DU SECTEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

CSLF Conseil supérieur de la langue française **OQLF** Office québécois de la langue française



